



POLITIQUE
DE L'ARBRE
DE LA VILLE DE
BOUCHERVILLE





MOT DU MAIRE	03
MOT DE LA PRÉSIDENTE	05
POURQUOI UNE POLITIQUE ?	07
RÔLE ET BIENFAITS DES ARBRES	11
○ Santé mentale et physique	15
○ Qualité du milieu de vie	
○ Économie	
○ Environnement	
LES ARBRES À BOUCHERVILLE	19
○ État de la forêt urbaine du domaine public	22
○ La Ville en action	
VISION	23
GRANDES ORIENTATIONS	26
○ Créer une culture de l'arbre	27
○ Mieux connaître la forêt urbaine	
○ Entretien, protéger et valoriser l'arbre et la forêt urbaine	
○ Accroître la canopée, la diversité et la résilience de la forêt urbaine	
PLAN D'ACTION	28
	32
REMERCIEMENTS	33
RÉFÉRENCES	34
	37

LES ARBRES NOS ALLIÉS DES QUATRE SAISONS





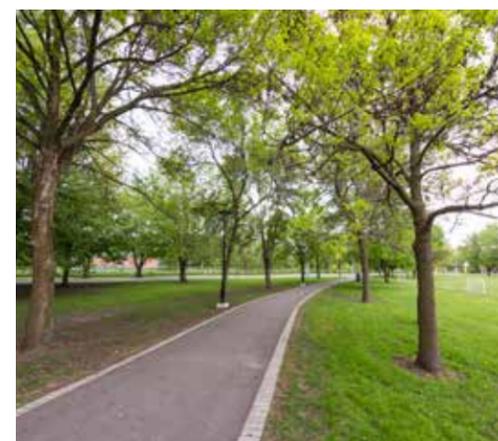
MOT DU MAIRE



Notre ville accorde une grande importance à l'environnement et à sa protection. Consciente des bienfaits des arbres sur la santé de la communauté et sur la qualité de notre milieu de vie, c'est dans cette optique que nous vous présentons aujourd'hui la première Politique de l'arbre de la Ville de Boucherville. La mise sur pied de cette politique découle de votre participation à notre activité de consultation citoyenne et de la contribution des employés et des cadres qui assurent la gestion de la forêt urbaine. Vos témoignages ont démontré le grand respect et l'amour que vous portez envers la nature. Vos commentaires ont aussi confirmé l'importance et la valeur inestimable des arbres dans notre ville afin d'apporter fraîcheur et ombrage, d'assainir notre air et d'accentuer la beauté de nos paysages.

Ensemble, nous pouvons établir une vision commune de l'arbre à Boucherville. Une vision axée sur l'appréciation, la mise en valeur et la protection de celui-ci, dans le but d'assurer la qualité de vie des générations actuelles et futures. Protéger les arbres et leur accorder une place de choix, c'est miser sur un milieu de vie sain et vivant pour tous. En effet, la présence des arbres est primordiale pour réduire les gaz à effet de serre, augmenter les îlots de fraîcheur, amortir les bruits et embellir la ville et les propriétés, sans compter tous ses effets positifs sur le bien-être général des individus.

La Ville s'engage à maintenir ses efforts de reboisement amorcés il y a quelques années, ayant comme mission principale de préserver la forêt urbaine. L'acquisition de nouveaux milieux naturels, particulièrement des milieux humides et des boisés, demeure aussi une priorité.



Nous continuons nos actions dans le but d'accroître les superficies protégées situées sur le territoire de Boucherville.

En terminant, je tiens à remercier tous ceux et celles qui ont participé de près ou de loin à l'élaboration de cette politique, dont les membres du comité de pilotage sur la Politique de l'arbre, les employés municipaux ainsi que tous les citoyens qui ont répondu à notre appel lors de la consultation citoyenne.

Jean Martel
Maire de la Ville de Boucherville



MOT DE LA PRÉSIDENTE



Élément distinctif et identitaire de notre magnifique ville, nous souhaitons donner une voix à l'arbre et le placer au cœur de nos décisions. Ces dernières années ont été actives d'un point de vue écologique, les dérèglements climatiques nous obligeant à agir promptement dans plusieurs domaines. C'est pourquoi la Ville a déployé de nombreux efforts en matière d'environnement et de développement durable. Sans cesse à l'affût des nouvelles recherches scientifiques sur le sujet, nos employés œuvrent à rendre notre canopée résiliente face au climat qui se modifie.

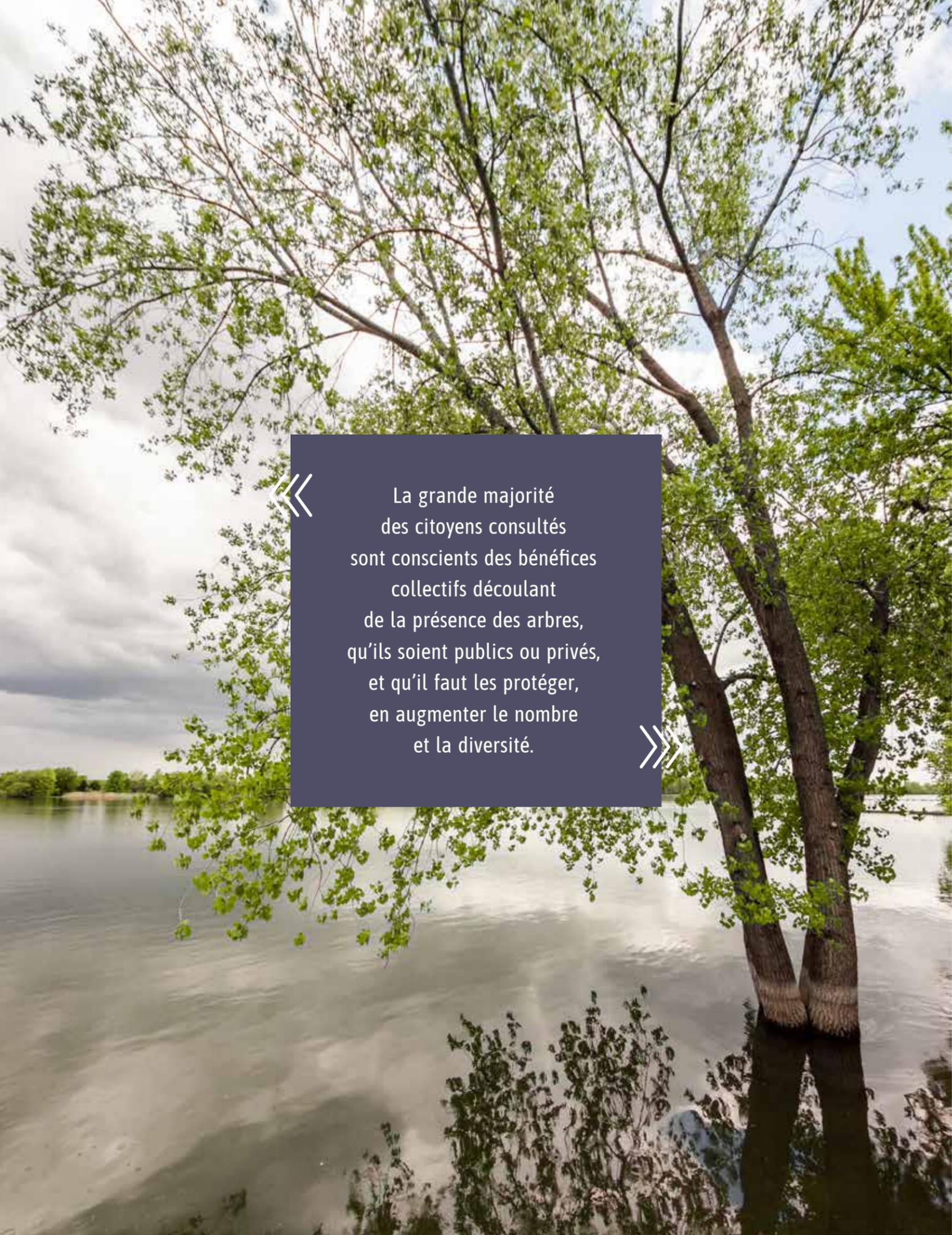
Cette nouvelle politique montre la place importante qu'occupe l'arbre dans notre communauté. Pour maintenir et enrichir cette place, nous nous emploierons à mieux connaître la composition de notre forêt urbaine et ses particularités, à augmenter le nombre de plantations et à accroître la diversité des essences sur notre territoire.

Pour vous, citoyens, cela donnera lieu à d'heureux changements, notamment en matière de bonification des programmes de distribution d'arbres et d'ajout d'outils éducatifs permettant une meilleure compréhension de la valeur des arbres. Tel que vous nous l'avez demandé dans le cadre du sondage, nous rendrons accessible un outil visant à enrichir vos connaissances sur les essences à privilégier lors de plantations. Ainsi, vous pourrez devenir des acteurs de changement dans votre ville en participant à l'ajout et à la protection des arbres. En guise d'encouragement et d'accompagnement, divers services vous seront offerts dans l'atteinte d'un but commun, soit celui de voir se déployer un couvert forestier, plus vaste, plus diversifié et donc plus résilient.



Cette politique est, nous l'espérons, l'affirmation d'une culture de l'arbre au sein de la Ville de Boucherville et nous invitons chacun et chacune d'entre vous à y participer afin de faire de l'arbre, notre allié au quotidien.

Anne Barabé
Présidente de la commission
du Plan de développement durable
Conseillère municipale, district N° 4 – Harmonie



« La grande majorité des citoyens consultés sont conscients des bénéfices collectifs découlant de la présence des arbres, qu'ils soient publics ou privés, et qu'il faut les protéger, en augmenter le nombre et la diversité. »



POURQUOI UNE POLITIQUE ?



La Politique de l'arbre est un outil qui permet de rassembler et de sensibiliser les Bouchervilloises et les Bouchervillois ainsi que tous les autres acteurs concernés autour d'une vision commune de l'arbre.

Partie intégrante des *infrastructures vertes*, les arbres rendent des services écosystémiques essentiels au bien-être des individus et des collectivités. Que ce soit sous forme isolée, en alignement, en bosquet ou en boisé, l'arbre contribue à créer un espace de vie où il fait bon vivre et œuvrer. L'arbre et la *forêt urbaine* doivent donc être chéris et protégés.

La Politique de l'arbre est nécessaire pour agir localement et de façon cohérente face aux menaces auxquelles sont soumis les arbres et la forêt urbaine. En effet, au Québec, comme ailleurs dans le monde, les forêts urbaines et naturelles subissent différentes agressions qui mettent en péril leur intégrité. La présence dévastatrice de ravageurs exotiques envahissants, comme l'agrile du frêne, en est un exemple concret, dont les conséquences se manifestent à grande échelle et de façon foudroyante. Les changements climatiques menacent également notre forêt urbaine. Paradoxalement, l'arbre est un formidable outil de lutte et d'adaptation à ces changements climatiques.

La Politique de l'arbre de Boucherville propose des objectifs et actions stratégiques qui permettent de protéger et mettre en valeur les arbres et la forêt urbaine. Ces actions visent donc à consolider la *trame verte* de Boucherville et à assurer la présence d'une forêt urbaine riche en diversité, saine et résiliente.

L'adoption de la Politique de l'arbre répond à une action identifiée dans l'Agenda 21 (Plan de développement durable) et dans le plus récent Plan d'urbanisme de Boucherville. Son élaboration s'est appuyée sur les travaux d'un comité de pilotage formé de citoyens, de représentants de groupes communautaires, d'élus et de fonctionnaires. Elle est inspirée des idées, besoins et commentaires formulés par près de 2000 citoyens consultés ainsi que par les résultats provenant de consultations tenues auprès de fonctionnaires issus des directions de l'Urbanisme et de l'environnement, des Travaux publics, du Génie, du Greffe, des Communications et des relations publiques et de la Direction générale.



Infrastructures vertes: Ensemble des espaces verts, naturels (boisés, cours d'eau, habitats écologiques, etc.) et aménagés (forêt urbaine, parcs, jardins, terres agricoles, etc.) qui soutiennent la vie d'espèces animales et végétales indigènes, les processus écologiques, la qualité de l'air et de l'eau.

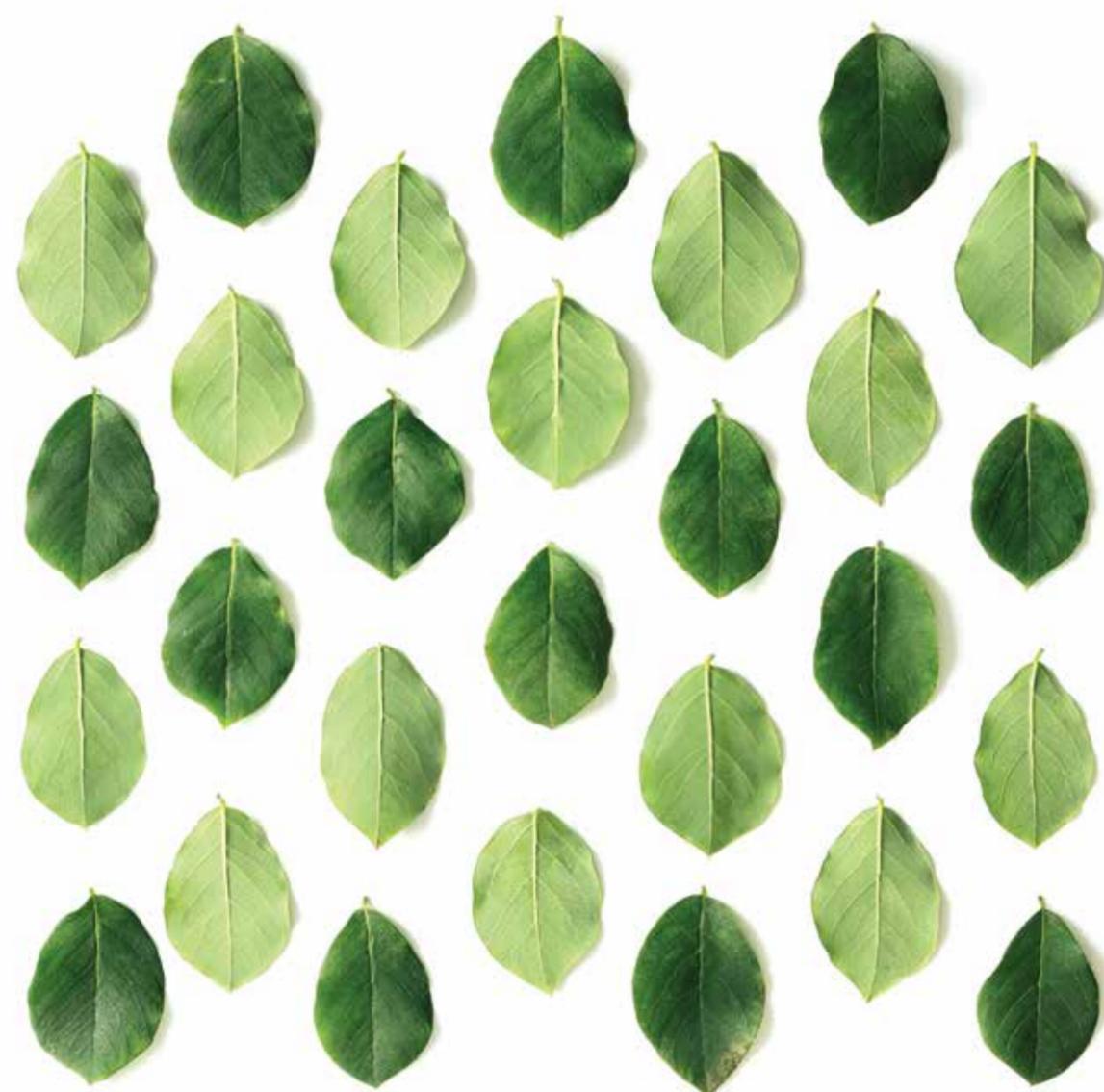
Forêt urbaine: Partie intégrante de la trame verte, elle est constituée des arbres isolés, en alignement, en bosquet ou en boisé, tant privés (résidences et entreprises) que publics (rues, parcs et milieux naturels), présents dans le périmètre urbain et dans les espaces entourant la ville.

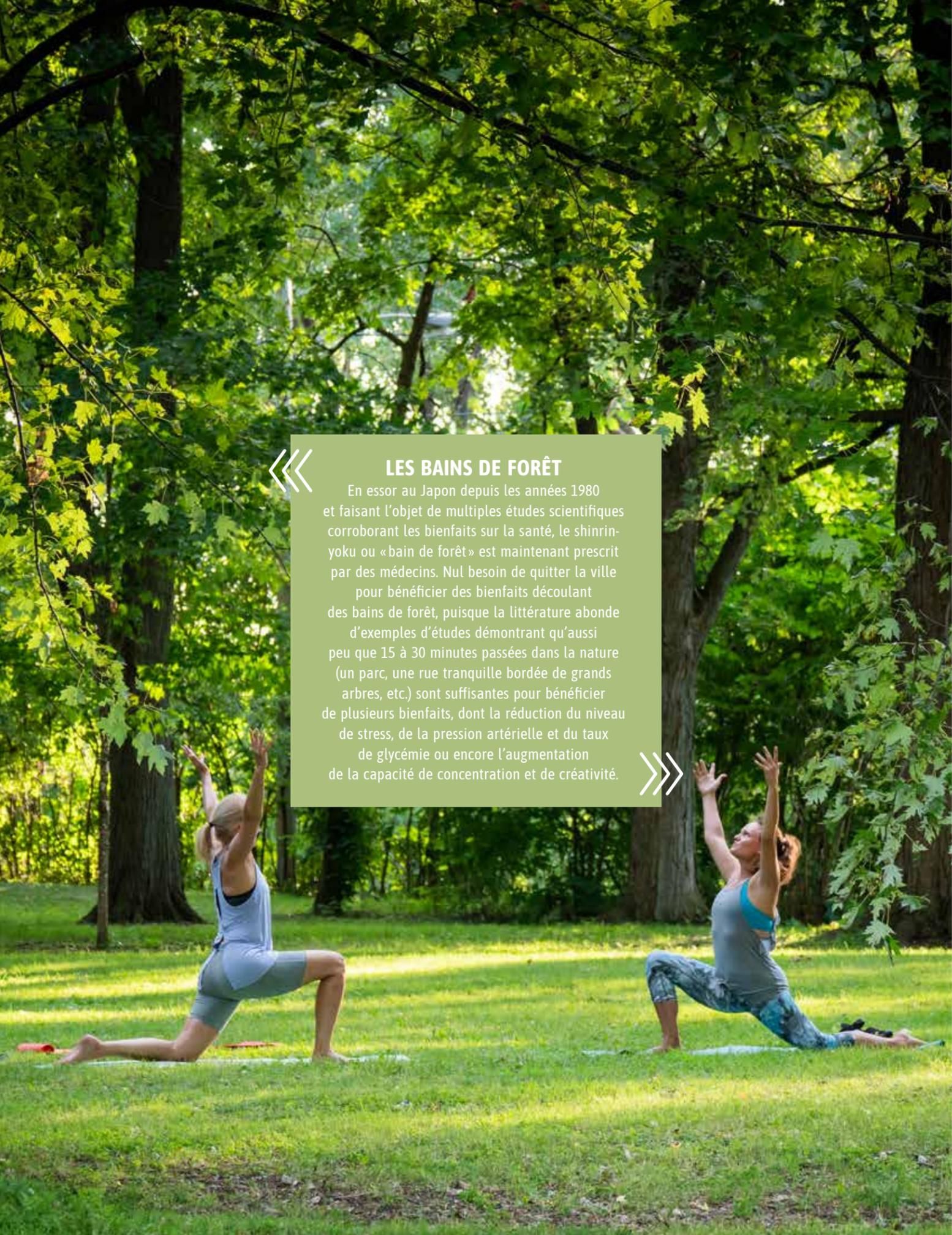
Trame verte: Réseau de corridors verts qui interconnectent les milieux naturels et semi-naturels afin de favoriser la circulation des espèces vivantes sur le territoire.





LA **CANOPÉE**
UNE ŒUVRE
COLLECTIVE
À ADMIRER





LES BAINS DE FORÊT

En essor au Japon depuis les années 1980 et faisant l'objet de multiples études scientifiques corroborant les bienfaits sur la santé, le shinrin-yoku ou « bain de forêt » est maintenant prescrit par des médecins. Nul besoin de quitter la ville pour bénéficier des bienfaits découlant des bains de forêt, puisque la littérature abonde d'exemples d'études démontrant qu'aussi peu que 15 à 30 minutes passées dans la nature (un parc, une rue tranquille bordée de grands arbres, etc.) sont suffisantes pour bénéficier de plusieurs bienfaits, dont la réduction du niveau de stress, de la pression artérielle et du taux de glycémie ou encore l'augmentation de la capacité de concentration et de créativité.



RÔLES ET BIENFAITS DES ARBRES



De tous les êtres vivants sur la planète, les arbres sont ceux qui vivent le plus longtemps et qui atteignent les plus grandes dimensions. Plus qu'un simple mobilier urbain, les arbres sont des êtres généreux. Tout au long de leur vie, ils procurent de nombreux bienfaits à l'ensemble de la société et à l'écosystème naturel et urbain.

Pour mieux comprendre l'étendue des services rendus par les arbres, regroupons-les en quatre catégories en fonction de leurs impacts sur la santé, le milieu de vie, l'économie et sur l'environnement.



SANTÉ MENTALE ET PHYSIQUE

La science permet maintenant de démontrer sans équivoque que le fait de vivre dans un milieu où les arbres sont abondants et dont la **canopée** est élevée engendre une meilleure santé et un plus grand sentiment d'appréciation et d'appartenance à ce milieu.

Assurer la présence d'arbres en milieux urbanisés est d'autant plus important qu'on y trouve une haute densité d'habitants qui sont exposés malgré eux à des milieux minéralisés et aux effets néfastes de la présence d'**îlots de chaleur** et de la pollution de l'air.

Les arbres sont de grands filtres à air biologiques. Ils captent les particules en suspension, ce que le cardiologue François Reeves nomme les « nanoagresseurs aériens », diminuant ainsi le taux de pollution et par le fait même, les maladies pulmonaires et cardiovasculaires. En plus d'améliorer la qualité de l'air, de réduire la température ambiante et de protéger les gens du cancer de la peau en réduisant les rayons UV, la présence d'arbres aide à réduire le niveau de stress et à améliorer la santé mentale. Les arbres agissent en **véritables antidépresseurs**.



Canopée: Strate supérieure d'un couvert forestier constituée de l'ensemble des cimes des arbres et soumise à l'influence directe de la lumière solaire.

Îlots de chaleur: Secteurs urbanisés où l'on enregistre une température ambiante plus élevée que dans les zones environnantes, laquelle pouvant atteindre jusqu'à 12°C de plus.

En plus, les arbres participent à :

- Réduire la perception de pollution sonore;
- Diminuer la pollution lumineuse;
- Favoriser un sentiment de paix.



400+ tonnes de carbone/hectare sont emprisonnées (séquestrées) dans les arbres, les racines et le sol d'un jeune boisé abritant des espèces indigènes.



QUALITÉ DU MILIEU DE VIE

Les arbres rendent les villes plus attrayantes en créant des rues et des espaces verts plus accueillants où les gens tendent à socialiser davantage et à pratiquer des loisirs extérieurs. D'ailleurs, la présence d'arbres et de végétation demeure un argument de vente de choix des courtiers immobiliers.

En plus, les arbres:

- Participent à l'identité des quartiers et à leur attrait;
- Réduisent indirectement les incivilités et la criminalité;
- Contribuent à l'équité et à la cohésion sociale;
- Offrent un cadre d'apprentissage et de découverte des milieux naturels.

ÉCONOMIE

L'arbre, une dépense ou un bon placement? D'un point de vue économique, les arbres fournissent des **services écosystémiques** et font partie d'un capital naturel de grande valeur. Selon la Banque TD, les services rendus par les arbres de la Ville de Montréal représentent des bienfaits économiques annuels de près de 25 millions de dollars. Les arbres de Montréal diminuent de plus de 4% (16 millions de dollars) la facture annuelle de traitement des eaux de la Ville! À elles seules, les agglomérations de Halifax, Montréal et Vancouver comptent plus de 100 millions d'arbres dont la valeur est estimée à 51 milliards de dollars (Halifax: 11,5 G\$; Montréal: 4,5 G\$; Vancouver: 35 G\$). De façon concrète, les arbres participent à l'accroissement de l'activité économique et touristique des quartiers commerciaux où les visiteurs y passent plus de temps, y dépensent plus d'argent et y reviennent plus souvent.



En plus, les arbres permettent de:

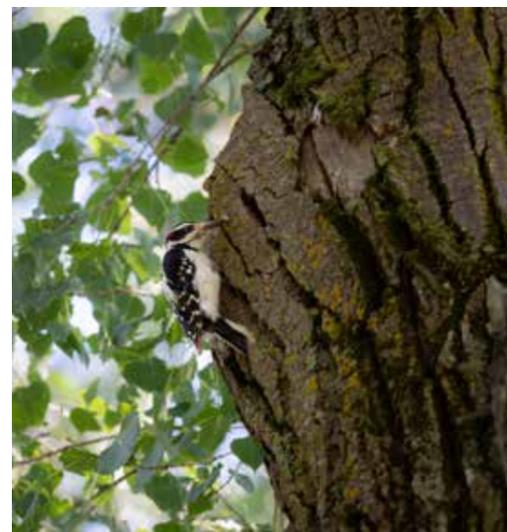
- Rehausser la valeur foncière des propriétés;
- Attirer les entreprises qui recherchent un milieu de vie de qualité pour leurs employés;
- Réduire les coûts de chauffage et de climatisation;
- Prolonger la durée de vie de la chaussée;
- Contribuer aux activités d'agriculture urbaine en produisant localement des fruits et des noix.



Services écosystémiques: Les services écosystémiques (SE) font référence aux avantages matériels ou immatériels que la société retire des écosystèmes.



Bien que plusieurs gestes puissent et doivent être posés afin de réduire les émissions de gaz à effets de serre, la plantation de nouveaux arbres, particulièrement ceux à grand déploiement, et la protection des arbres existants doivent faire partie intégrante d'une démarche collective écoresponsable.



ENVIRONNEMENT

Les arbres plantés en milieu urbain produisent des bénéfices importants sur la qualité de notre environnement et limitent par le fait même les impacts négatifs liés aux changements climatiques.

À l'échelle planétaire, la fonte des glaciers, l'augmentation des feux de forêt ainsi que la multiplication d'épisodes de vents violents et de pluies diluviennes sont des témoignages concrets des changements climatiques que nous connaissons. En milieu urbain, le phénomène d'îlot de chaleur est exacerbé par des périodes de canicule plus fréquentes et prolongées. Selon le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), les cinq dernières années ont été les plus chaudes jamais enregistrées depuis 1880.

Que peut-on faire devant ce phénomène planétaire? Il existe différentes avenues pour atténuer les changements climatiques et s'y adapter. Plusieurs chercheurs s'entendent pour dire que **les arbres font partie de la solution!**

Les arbres atténuent les changements climatiques en captant et séquestrant le carbone atmosphérique (CO₂) par le biais de la *photosynthèse*. Les boisés, les forêts ainsi que les arbres isolés emprisonnent le carbone dans leur tronc et leurs branches ainsi que dans le sol pour de longues périodes, allant de quelques décennies à des milliers d'années. Plus les arbres sont gros, plus ils auront séquestré du carbone. La perte d'arbres par mort naturelle ou par abattage cause une grande perte de bénéfices, particulièrement lorsque ce sont de grands arbres. Les arbres permettent aussi de contrer les effets des îlots de chaleur en diminuant la température ambiante. Leur regroupement crée des îlots de fraîcheur, lesquels sont fort appréciés en période de grande chaleur!

En plus, les arbres contribuent à :

- Agir comme brise-vent;
- Intercepter les eaux de pluie et à favoriser leur infiltration dans le sol;
- Atténuer les impacts sur les infrastructures pluviales et à réduire les dangers d'inondations;
- Protéger la santé des cours d'eau et à diminuer l'érosion par le maintien des sols en place;
- Fournir des habitats pour la faune et la flore, à accroître la biodiversité et à assurer la résilience des écosystèmes.



Photosynthèse : Processus par lequel les plantes vertes synthétisent des matières organiques grâce à l'énergie lumineuse, en absorbant le gaz carbonique de l'air et en rejetant l'oxygène.



LA FORÊT
URBAINE
UNE RICHESSE
À CULTIVER





LES ARBRES À BOUCHERVILLE



Bordé au nord par le fleuve Saint-Laurent et les magnifiques îles de Boucherville, le territoire de Boucherville est parsemé d'une mosaïque de milieux naturels, de 26 parcs aménagés, d'un réseau de plus de 40 kilomètres de pistes cyclables, de boisés et de terres agricoles qui permettent aux Bouchervilloises et aux Bouchervillois de jouir d'un milieu de vie enviable où les arbres occupent une place prépondérante.

Selon les analyses de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), basées sur des images aériennes captées en 2019, la canopée des arbres couvre 16,8% du territoire de Boucherville. Il s'agit de la plus faible proportion de l'agglomération de Longueuil. Cela s'explique par le fait que l'on trouve peu d'arbres sur de très grandes superficies dans les terres cultivées de la zone agricole, de même que dans les parcs industriels et les zones commerciales. D'ailleurs, la faible présence d'arbres explique que les zones commerciales et industrielles sont d'importantes sources d'îlots de chaleur.

Certains quartiers récents, comme Harmonie et Villes et provinces de France, affichent également une faible canopée qui couvre moins de 10% de leur superficie, puisque les arbres y sont souvent moins nombreux et surtout de plus faible envergure. D'autres quartiers, généralement plus âgés, ont une canopée qui couvre plus de 20% de leur superficie. Sans surprise, les arbres dans les boisés urbains et milieux naturels contribuent à la canopée, ces milieux couvrant près de 500 hectares du territoire de Boucherville, en excluant les îles de Boucherville.





ÉTAT DE LA FORÊT URBAINE DU DOMAINE PUBLIC

La forêt urbaine s'étend sur les propriétés privées, sur le domaine public géré par la Ville de Boucherville (rues, parcs et milieux naturels) et sous la juridiction du gouvernement provincial (îles de Boucherville).

La Ville de Boucherville détient un inventaire partiel des arbres municipaux dans les rues et les parcs, de même qu'un nombre limité d'arbres privés en façade. Une caractérisation sommaire de la forêt urbaine de Boucherville a été réalisée en 2018 à partir de cet inventaire et de sites d'échantillonnage. La caractérisation a permis d'établir le portrait du nombre d'arbres, la diversité des essences et l'âge des arbres qui composent la forêt urbaine publique de notre territoire :



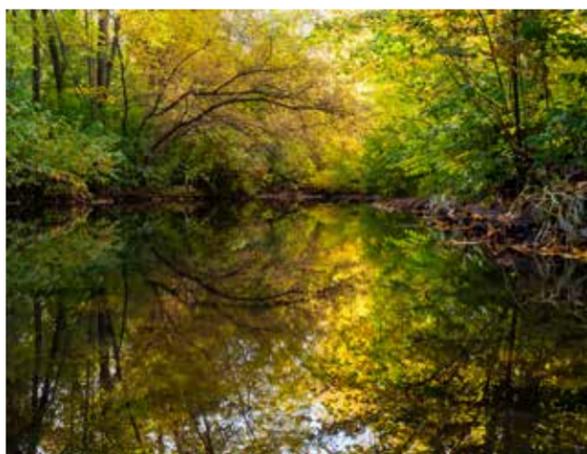
- On estime le nombre d'arbres publics à 12 000, dont ± 8 000 arbres bordent les rues et ± 4 000 arbres sont des arbres de parcs (les arbres présents dans les milieux naturels et sur le domaine privé sont exclus de ce calcul).
- On trouve 52 espèces d'arbres publics sur rue; les érables y dominent avec près du tiers des arbres. Dans les parcs, la diversité est plus grande et le nombre d'espèces s'élève à 96.
- Les arbres ont été regroupés en quatre classes d'âge: jeune, intermédiaire, mature et suranné (vieux). À ce dernier stade, le taux de croissance des arbres diminue et ils s'affaiblissent. Les arbres dits « matures » représentent plus de 50 % des arbres de rue et sont présents dans 67 % des parcs aménagés.
- Certains secteurs tels que les districts Marie-Victorin et Rivière-aux-Pins ainsi que le parc industriel Lavoisier sont fortement dominés par des arbres de rue matures. À l'opposé, le secteur Harmonie a une plus grande proportion de jeunes arbres.
- La forte présence d'arbres matures implique que la plantation de jeunes arbres doit être prévue dans ces quartiers afin d'assurer la relève.
- Les milieux naturels et boisés sont touchés par des espèces exotiques envahissantes. L'agrile du frêne est probablement l'espèce dont les ravages sont les plus visibles actuellement, d'autant plus que l'insecte affecte de nombreux boisés composés d'une forte proportion de frênes (ex.: Bois-de-Brouage, Boisé-du-Pays-Brûlé). La maladie hollandaise de l'orme ainsi que la prolifération du nerprun et du roseau commun affectent également nos espaces boisés, sans compter les activités non autorisées (ex.: coupe d'arbres, espaces de feux, dépôt de déchets).
- La majorité des milieux naturels ou boisés municipaux ont un intérêt de conservation élevé étant donné leur contribution à la biodiversité et à la création d'îlots de fraîcheur.



LA VILLE EN ACTION

Depuis 2006-2007, la Ville est particulièrement active en matière d'acquisition de milieux naturels. En 2017, le conseil municipal avait pour objectif d'augmenter de 20 % les superficies acquises et protégées par la Ville. Les plus récentes acquisitions ont permis de protéger le boisé Du Tremblay et d'agrandir le boisé Pierre-Dansereau ainsi que le parc du Boisé-du-Pays-Brûlé dans le secteur Harmonie.

La Ville de Boucherville procède depuis plusieurs années à des plantations massives afin de compenser les pertes d'arbres indigènes causées par les ravageurs. Depuis 2017, la Ville a planté plus de 15 000 arbres sur son territoire. En 2020, approximativement 5 500 arbres de calibre ont aussi été plantés dans les boisés Pierre-Dansereau et Du Tremblay ainsi que dans les parcs du Bois-de-Brouage, du Boisé-du-Pays-Brûlé, de la Futaie et de Mortagne. De plus, près de 1 000 arbres publics ont été plantés en zone urbaine, soit en bordure de rues et dans les parcs.



Sensible à la réalité des changements climatiques, la Ville de Boucherville travaille non seulement à augmenter le nombre et la diversité d'arbres et de végétaux plantés, mais aussi à leur fournir des conditions favorables à leur établissement et à leur croissance. Le stationnement incitatif écoresponsable situé sur le boulevard De Montarville en est un bon exemple. Près de 120 arbres de gros calibre et plusieurs milliers d'arbustes et de vivaces y ont été plantés. L'aménagement du site favorise leur croissance (fosses de plantation novatrices et gestion des eaux de pluie dirigées vers les arbres) et contribue notamment à augmenter la canopée et à créer un îlot de fraîcheur bien apprécié dans cette zone minéralisée.



VISION

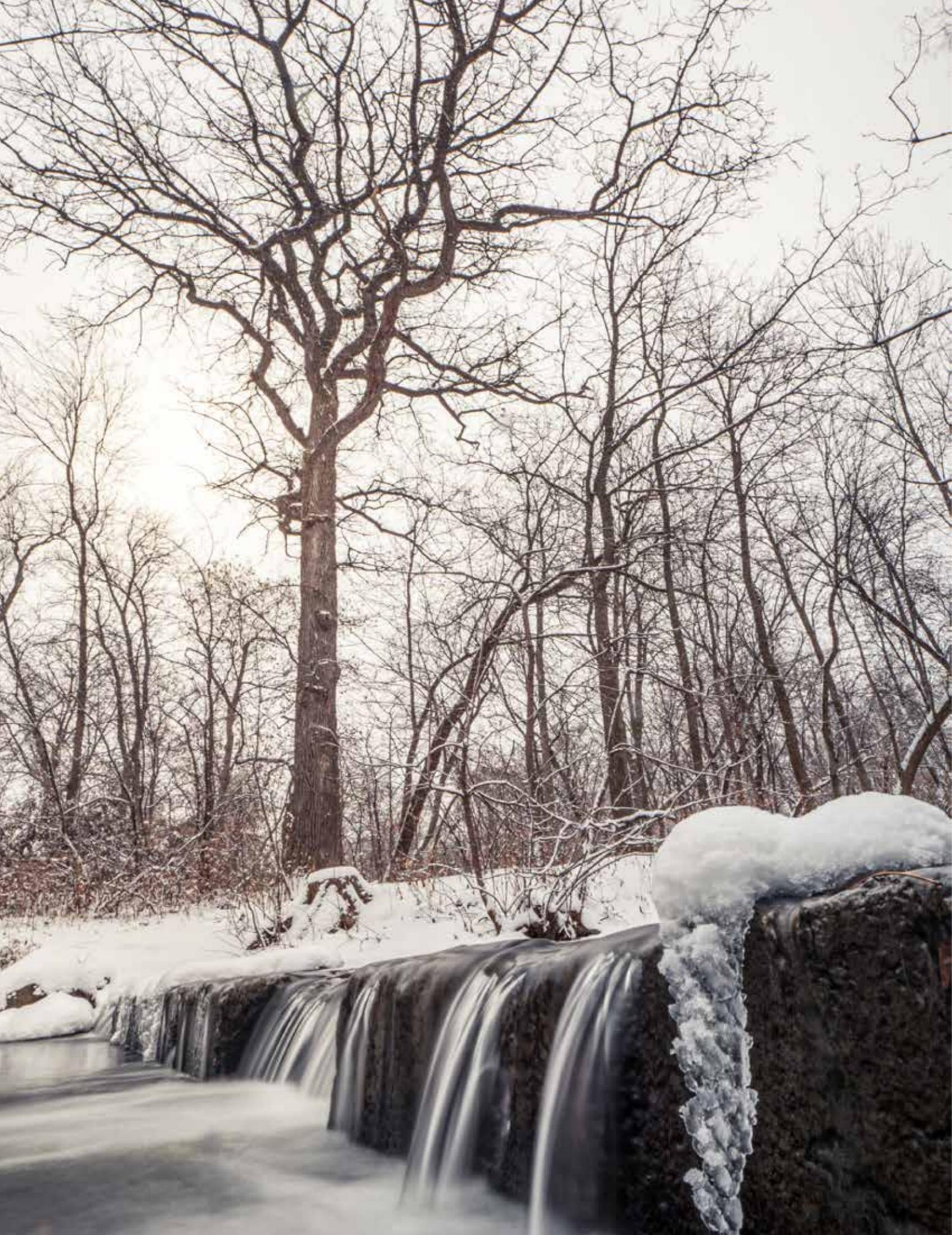
Fière de la beauté et de la diversité de son territoire et motivée par des valeurs de respect et de protection du vivant, la Ville de Boucherville accorde une place centrale à l'arbre et s'engage, par le biais de sa Politique de l'arbre, à tout mettre en œuvre pour assurer le développement et la pérennité de son riche patrimoine arboricole.

Quatre grandes orientations sont proposées afin de concrétiser cette vision et d'affirmer la volonté de protéger, d'augmenter et de diversifier la forêt urbaine bouchervilloise. La mise en œuvre de cette vision s'effectuera sur un horizon de dix ans en priorisant les actions énumérées dans le Plan d'action de cette politique :

- Créer une culture de l'arbre;
- Connaître la forêt urbaine de Boucherville;
- Protéger, entretenir et valoriser la forêt urbaine;
- Accroître la canopée.

« Fais ce que doit »

Afin de respecter cet engagement, l'arbre doit être pensé en amont des décisions et pris en compte lors de la conception et de l'élaboration de projets, qu'ils soient de responsabilité privée ou municipale. Planter, promouvoir et protéger la forêt urbaine est plus qu'un engagement ou une priorité. Aux yeux de l'administration municipale, c'est un devoir.



**LES MILIEUX
NATURELS
UN BIEN
POUR TOUS**





GRANDES ORIENTATIONS



ORIENTATION 1 CRÉER UNE CULTURE DE L'ARBRE



Créer une culture de l'arbre au sein de la Ville de Boucherville, c'est placer ce dernier au cœur des décisions et des préoccupations collectives. C'est lui donner une voix et lui assurer une place comme élément structurant du paysage urbain.

C'est par le biais de l'éducation, de la sensibilisation et de la mobilisation des citoyens, des élus, des employés, des organisations et autres parties prenantes que l'appréciation, la protection et la mise en valeur de l'arbre sur le territoire deviendront réalité.

OBJECTIFS

- Sensibiliser et mobiliser les citoyens;
- Créer un sentiment d'appréciation et d'appartenance;
- Outiller les employés et le conseil municipal.

ORIENTATION 2 MIEUX CONNAÎTRE LA FORÊT URBAINE



Afin de planifier les interventions qui aideront à structurer, protéger et bonifier le patrimoine arboricole de la Ville, connaître le nombre, la diversité et l'état actuel des arbres constituant la forêt urbaine de Boucherville est un incontournable. Déjà amorcé, l'inventaire des arbres publics est la première étape permettant de mettre en place un programme de gestion durable qui vise à maintenir une forêt urbaine en santé et à maximiser les bienfaits rendus par cette dernière.

OBJECTIFS

- Se doter d'un inventaire complet des arbres publics;
- Dresser un portrait de la forêt urbaine privée;
- Quantifier l'indice de canopée;
- Évaluer la vulnérabilité de la forêt urbaine aux impacts des espèces exotiques envahissantes et des changements climatiques.



ORIENTATION 3 ENTREtenir, PROTÉGER ET VALORISER L'ARBRE ET LA FORÊT URBAINE



Les arbres sont des organismes vivants et complexes pouvant atteindre près de cent ans en milieu urbain. Trop souvent, les arbres sont considérés comme du mobilier urbain capable de supporter les pires sévices: étiage, coupe des racines, blessures de tondeuse, asphaltage au pied de l'arbre, etc.

Afin de leur permettre d'atteindre leur maturité, les arbres doivent être protégés et entretenus selon les normes arboricoles les plus récentes. Ainsi, ils fourniront un maximum de bienfaits tout au long de leur vie, tant à la population actuelle qu'aux générations futures.

OBJECTIFS

- Améliorer et encadrer l'entretien, le suivi et la protection des arbres publics;
- Assurer la protection et la santé des arbres présents dans les zones où l'on trouve des industries, des commerces et des institutions (ICI);
- Améliorer la protection et la condition de vie des arbres privés.

ORIENTATION 4 ACCROÎTRE LA CANOPÉE, LA DIVERSITÉ ET LA RÉSILIENCE DE LA FORÊT URBAINE



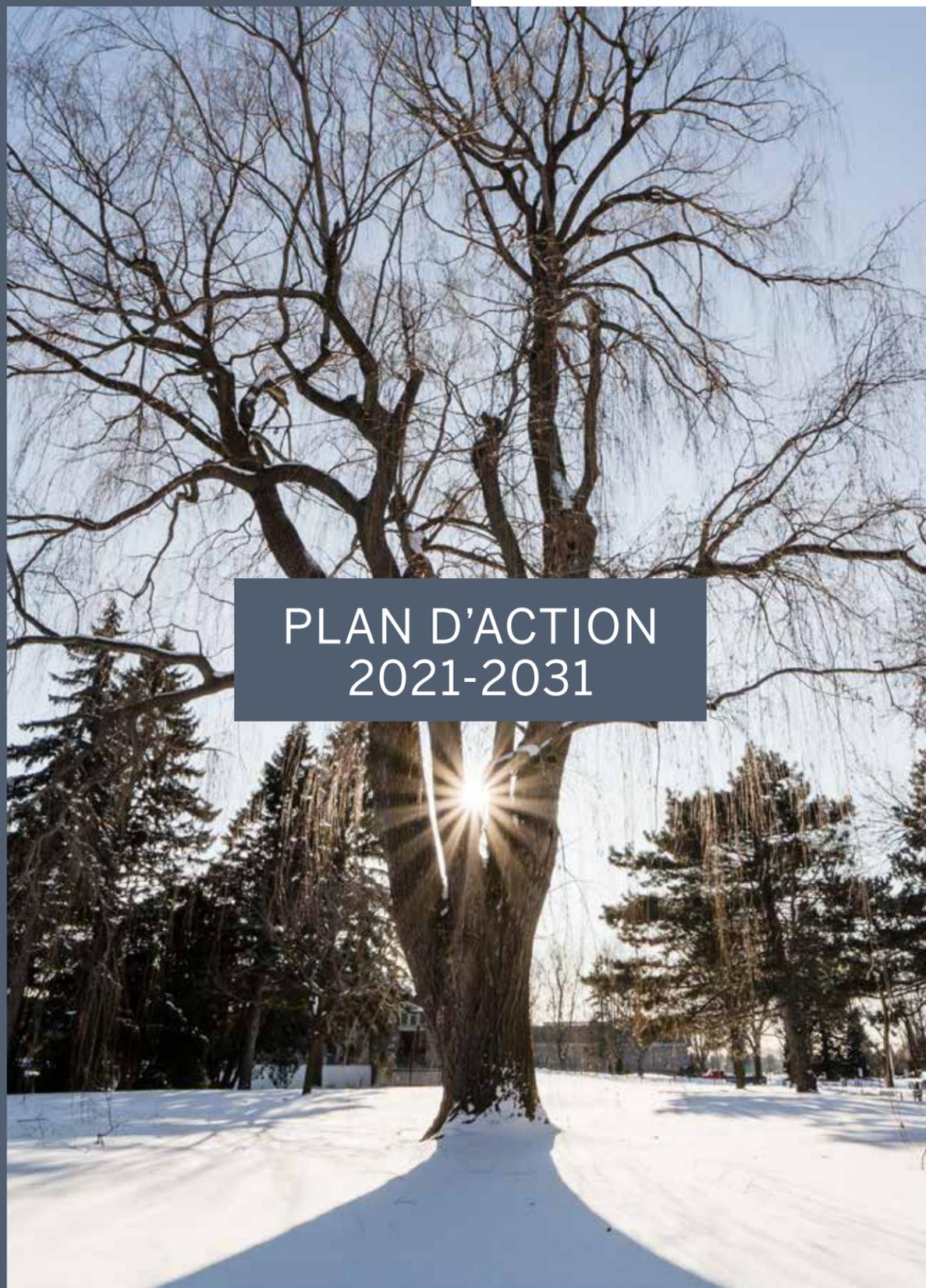
Les bienfaits et les services rendus par les arbres sont multiples et d'une grande importance afin d'atténuer les impacts des changements climatiques et l'arrivée des espèces exotiques envahissantes.

Afin de soutenir la santé et la qualité de vie des Bouchervilloises et des Bouchervillois, la protection de la canopée existante, combinée à son accroissement et à sa diversification, doit devenir une priorité.

OBJECTIFS

- Augmenter le nombre et la diversité d'arbres plantés sur les propriétés résidentielles;
- Augmenter le nombre et la diversité d'arbres plantés sur le domaine public;
- Favoriser la plantation d'arbres en zones industrielle, commerciale et institutionnelle.





PLAN D'ACTION 2021-2031

OBJECTIF 1

SENSIBILISER ET MOBILISER LES CITOYENS

- 01** Concevoir et mettre en œuvre un plan de communication sur cinq ans visant la sensibilisation des Bouchervilloises et des Bouchervillois aux bénéfices découlant de la présence des arbres.
- 02** Créer une signature visuelle mettant de l'avant l'importance de l'arbre pour la communauté. Associer cette image à toutes les initiatives en lien avec l'arbre et la forêt urbaine.
- 03** Rendre disponibles des outils de communication et des activités permettant aux citoyens d'apprécier la valeur des arbres et d'enrichir leurs connaissances, favorisant ainsi la gestion durable des arbres privés.
- 04** Mettre en place des outils de communication permettant de sensibiliser les citoyens sur les mythes et réalités liés aux arbres.
- 05** Diffuser la Politique de l'arbre, les grandes lignes de la réglementation et les bonnes pratiques arboricoles auprès des citoyens et des acteurs locaux.



ORIENTATION 1 CRÉER UNE CULTURE DE L'ARBRE



OBJECTIF 2

CRÉER UN SENTIMENT D'APPRÉCIATION ET D'APPARTENANCE

- 01** Promouvoir la création d'activités éducatives et ludiques (art, photos, histoire) auprès des écoles, garderies, organismes, autour des thèmes de l'arbre et de la forêt urbaine.
- 02** Créer un partenariat et impliquer les organismes communautaires, les associations locales et les citoyens corporatifs afin de travailler de concert pour la promotion et la valorisation de l'arbre ainsi que pour la mise en œuvre de projets de plantation d'arbres.
- 03** Développer un projet porteur pour célébrer la place de l'arbre au cœur de la communauté.
- 04** Répertoire les arbres remarquables (âge, taille, essence, histoire) et créer un parcours éducatif permettant de mettre en valeur et faire connaître ces arbres présents sur le territoire de Boucherville.

OBJECTIF 3

OUTILLER LES EMPLOYÉS ET LE CONSEIL MUNICIPAL

- 01** Placer l'arbre en amont des décisions. Établir une procédure afin de s'assurer qu'à l'étape de planification des projets municipaux, les plans seront partagés entre les différents services impliqués aux fins d'analyse et de recommandations.
- 02** Fournir des connaissances de base en lien avec le dossier des arbres et la réglementation au personnel technique et de terrain afin de répondre efficacement aux demandes citoyennes.
- 03** Sensibiliser le personnel administratif et les membres du conseil municipal aux bénéfices rendus par les arbres et à l'existence de la réglementation s'appliquant à ces derniers, afin d'agir comme agents de sensibilisation auprès de la population.



OBJECTIF 1

SE Doter d'un inventaire complet des arbres publics

- 01** Compléter et mettre à jour l'inventaire des arbres publics (rues, parcs), recensant aussi les arbres remarquables, en y incluant les coordonnées géographiques et une caractérisation de l'état actuel de l'arbre.
- 02** Consigner l'inventaire dans un répertoire accessible aux différents services.
- 03** Mettre à jour, en continu, l'inventaire des arbres suite aux interventions arboricoles effectuées (élagage, abattage, plantation, etc.).
- 04** Documenter l'état des boisés municipaux tant en zone urbaine que périurbaine.

OBJECTIF 2

Dresser un portrait de la forêt urbaine privée

- 01** Développer une stratégie permettant de documenter/inventorier en continu les arbres présents sur les propriétés privées domiciliaires.
- 02** Évaluer la pertinence de mettre en place un programme permettant de documenter/inventorier les arbres privés dans les boisés et en zone agricole.

OBJECTIF 3

Quantifier l'indice de canopée

- 01** Établir l'indice de canopée pour l'ensemble du territoire de la Ville et par quartier afin de mettre au point une stratégie pour en augmenter l'indice et pour en suivre l'évolution.
- 02** Fixer une cible à atteindre pour l'ensemble du territoire et des cibles spécifiques par secteur avec des échéanciers.
- 03** Identifier et cartographier les secteurs considérés comme étant des îlots de chaleur afin d'identifier les zones à prioriser dans le cadre des programmes de plantation annuelle.

ORIENTATION 2 MIEUX CONNAÎTRE LA FORÊT URBAINE



OBJECTIF 4

Évaluer la vulnérabilité de la forêt urbaine aux impacts des espèces exotiques envahissantes et des changements climatiques

- 01** À l'aide de l'inventaire des arbres publics et des informations connues sur les arbres privés et les boisés, effectuer une étude de la biodiversité de la forêt urbaine afin d'identifier son degré de vulnérabilité.
- 02** Identifier les secteurs où la perte des frênes est importante et évaluer le degré de vulnérabilité à l'envahissement d'espèces exotiques envahissantes (nerprun, etc.).
- 03** Établir la vulnérabilité des gros arbres et des arbres surannés (vieux) aux impacts potentiels des changements climatiques et mettre en place des pratiques d'entretien permettant de réduire les dommages potentiels et d'assurer la protection de la population.



OBJECTIF 1

Améliorer et encadrer l'entretien, le suivi et la protection des arbres publics

- 01** Mettre en place un plan de gestion opérationnel et d'entretien cyclique des arbres municipaux.
- 02** Prévoir les fonds nécessaires pour la mise en œuvre d'un plan d'entretien préventif afin d'assurer l'intégrité des arbres et la sécurité du public lors d'événements perturbateurs (vents violents, verglas, sécheresses) liés aux changements climatiques.
- 03** Mettre à jour les devis municipaux de plantation et d'entretien en se basant sur les normes et guides de bonnes pratiques les plus récents.
- 04** Améliorer les devis municipaux afin de définir les exigences et les spécifications techniques à respecter lors de la planification et de la réalisation de travaux de construction et de réfection d'infrastructures, dans le but de conserver et de protéger les arbres présents sur le site, et se donner les moyens de les faire respecter.
- 05** Mettre en place des mesures qui permettront de protéger les arbres publics lors de travaux effectués par des citoyens et autres parties privées.
- 06** Établir la responsabilité des arbres mitoyens situés sur la limite de l'emprise municipale et des terrains privés et adapter la réglementation en conséquence.
- 07** Mettre en place un processus de formation continue du personnel de la Ville en matière arboricole afin de bénéficier d'une expertise municipale basée sur les nouvelles connaissances techniques et scientifiques.

ORIENTATION 3 ENTREtenir, PROTÉGER ET VALORISER L'ARBRE ET LA FORÊT URBAINE



OBJECTIF 2

Assurer la protection et la santé des arbres présents dans les zones où l'on trouve des industries, des commerces et des institutions (ICI)

- 01** Bonifier la réglementation afin d'assurer une meilleure protection des arbres présents sur les propriétés ICI.
- 02** Encourager les ICI à adopter des mesures de protection et de plantation des arbres afin de protéger les arbres existants et de bonifier leur nombre et leur diversité.
- 03** Mettre en place un système de surveillance proactif afin d'assurer l'intégrité des arbres existants lors de travaux pouvant menacer leur intégrité.

OBJECTIF 3

Améliorer la protection et la condition de vie des arbres privés

- 01** Offrir un service d'accompagnement afin de répondre aux questionnements des citoyens en lien avec la sélection, la plantation et l'entretien des arbres.
- 02** Évaluer la pertinence d'offrir une subvention aux propriétaires pour l'entretien des arbres centenaires, de gros calibre ou considérés remarquables.
- 03** Revoir le statut des arbres à grand déploiement tels que les érables argentés, afin de protéger les gros et les vieux arbres qui ont une contribution majeure à la qualité de vie et à la santé des résidents.
- 04** Améliorer les dispositions réglementaires afin de mieux protéger les arbres privés lors de travaux arboricoles et de travaux de construction.
- 05** Mettre à jour la réglementation afin d'encadrer les demandes d'abattage sur l'ensemble de la propriété.

OBJECTIF 1

AUGMENTER LE NOMBRE ET LA DIVERSITÉ D'ARBRES PLANTÉS SUR LES PROPRIÉTÉS RÉSIDENTIELLES

- 01** Bonifier et diversifier les programmes de distribution d'arbres afin d'augmenter le nombre et la variété des arbres distribués lors d'événements et d'activités horticoles.
- 02** Produire un guide de sélection des arbres à planter à l'intention des citoyens afin d'augmenter la diversification de la forêt urbaine de Boucherville.
- 03** Modifier la réglementation afin de définir le nombre minimal d'arbres à maintenir sur les propriétés privées.
- 04** Créer un programme d'aide (ex. : aide financière ou aide à la plantation) destiné aux résidents afin d'augmenter le nombre d'arbres plantés sur leur terrain.
- 05** Revoir la liste des arbres à plantation restreinte ou défendue en fonction de leur contribution à la diversité de la forêt urbaine et de l'approche « le bon arbre au bon endroit ».



ORIENTATION 4 ACCROÎTRE LA CANOPÉE, LA DIVERSITÉ ET LA RÉSILIENCE DE LA FORÊT URBAINE



OBJECTIF 2

AUGMENTER LE NOMBRE ET LA DIVERSITÉ D'ARBRES PLANTÉS SUR LE DOMAINE PUBLIC

- 01** Établir un plan de verdissement en priorisant la plantation dans les zones en déficit d'arbres afin d'atténuer les iniquités entre secteurs et de réduire les îlots de chaleur.
- 02** Identifier les zones dépourvues d'arbres dans les parcs municipaux et mettre en place des mesures permettant d'augmenter leur présence.
- 03** Mettre en place des outils de décision concernant le choix des essences à planter, afin d'accroître la diversité de la forêt urbaine et d'en augmenter la résilience.
- 04** Augmenter le nombre d'arbres minimal exigé par superficie de terrain lors de la conception de projets.

OBJECTIF 3

FAVORISER LA PLANTATION D'ARBRES EN ZONES INDUSTRIELLE, COMMERCIALE ET INSTITUTIONNELLE

- 01** Créer des partenariats afin d'encourager et de soutenir les ICI à planter des arbres sur les terrains propices à la plantation dans les secteurs ayant subi une perte importante de frênes ou étant reconnus comme étant des îlots de chaleur.
- 02** Augmenter le nombre d'arbres minimal exigé lors de la conception de projets ou lors de modifications ou de réfection de sites ou d'infrastructures.
- 03** Exiger la plantation d'un arbre de moyen ou gros calibre pour chaque arbre abattu et mettre en place un programme de suivi.

UN MERCI SPÉCIAL À NOS COLLABORATEURS

Nous remercions tous les membres du comité de pilotage qui ont pris part à l'élaboration de cette Politique de l'arbre.

- **M. Louis-Joseph Asselin**
Représentant d'Environnement Nature Boucherville (ENB)
- **Mme Anne Barabé**
Conseillère municipale du District N°4, Harmonie et présidente du groupe de travail ainsi que présidente de la commission du Plan de développement durable
- **Mme Isabelle Bleau**
Conseillère municipale du District N°1, Marie-Victorin
- **Mme Marie-Claude Bujold**
Chargée de projet, Service de l'environnement (DUE)
- **Mme Chantal De Menezes**
Représentante du comité consultatif d'urbanisme (CCU)
- **M. Daniel Drouin**
Chef de service, Service de l'environnement (DUE)
- **Mme Suzanne Audet-Binet**
Représentante du comité du District N°1, Marie-Victorin
- **M. Renaud Morin**
Représentant du 32^e groupe scout Sainte-Famille
- **M. Nicolas Racine**
Représentant du 43^e groupe scout Saint-Louis
- **Mme Nadia Rousseau**
Directrice, Direction de l'urbanisme et de l'environnement (DUE)



- **Office québécois de la langue française (2019).** « Canopée », Fiche terminologique. gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=26532538
- **Office québécois de la langue française (2019).** « Îlot de chaleur urbain », Fiche terminologique. gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=17487321
- **Olson, J. S., Watts, J. A., Allison, L. J. (1983).** *Carbon in Live Vegetation of Major World Ecosystems*, Tennessee, Oak Ridge national laboratory. books.google.ca/books?id=jU4VAQAIAAJ&pg=PA1&lpg=PA1&dq=carbon+in+live+v%C3%A9g%C3%A9tation+olsen&source=bl&ots=p2ahdXf2bp&sig=ACfU3U3_ynCjblIXS-SAIWXnY-LHU8caxwâhl=fr&sa=X&ved=2ahUKewjd-fPHY6HwAhVkkuAKHW6tAM0Q6AEWEHoECA4QAw#v=onepage&q&f=false
- **Organisation des Nations Unies (2021).** « 2020 classée parmi les trois années les plus chaudes jamais enregistrées (ONU) », ONU Info: L'actualité mondiale: Un regard humain. news.un.org/fr/story/2021/01/1086642
- **Park, B. J., Tsunetsugu Y., Kasetani T., Kagawa T., Miyazaki, Y. (2010).** « The physiological effects of Shinrin-yoku (taking in the forest atmosphere or forest bathing): evidence from field experiments in 24 forests across Japan », *Environmental Health and Preventive Medicine*, (1):18-26.
- **Radio-Canada Info. (2019).** *Changements climatiques: une armée d'arbres pour absorber le carbone.* ici.radio-canada.ca/nouvelle/1210719/plantation-arbres-etude-science-changements-climatique
- **Rayfiel, B., Paquette, A., Gonzalez, A., Messier, C., Dagenais, D., Dupras, J., Vachon, J., Dumitru, M., Lechowicz, M., Francoeur, X. (2015).** *Les Infrastructures vertes: un outil d'adaptation aux changements climatiques pour le Grand Montréal*, Rapport, Montréal, Fondation David Suzuki. fr.davidsuzuki.org/publication-scientifique/infrastructures-vertes-outil-dadaptation-aux-changements-climatiques-grand-montreal/
- **Reeves, F. (2011).** *Planète Cœur: Santé cardiaque et environnement*, Montréal, Éditions du CHUS Sainte-Justine et Éditions MultiMondes.
- **Service canadien des forêts (2015).** *The Social and Economic Values of Canada's Urban Forests: A National Synthesis*. Rapport. urbanforestry.sites.olt.ubc.ca/files/2016/09/The-Social-and-Economic-Values-of-Canada%E2%80%99s-Urban-Forests-A-National-Synthesis-2015.pdf
- **Société d'habitation du Québec (2015).** *La lutte aux îlots de chaleur*. Fiche d'information. habitation.gouv.qc.ca/fiches_de_projet/fiches_projets_dd/la_lutte_aux_ilots_de_chaleur.html
- **Suminski, R. R., Poston, W. S. C., Petosa, R. L., Stevens, E., Katzenmoyer, L. M. (2005).** « Features of the Neighborhood Environment and Walking by U.S. Adults », *American Journal of Preventive Medicine*, 28(2):149-155.
- **The World News: World News Platform (2019).** *Étude suisse: Plantons fissa 1000 milliards d'arbres.* theworldnews.net/ch-news/etude-suisse-plantons-fissa-1000-milliards-d-arbres
- **Trame Verte (2019).** *Caractérisation sommaire des arbres et de la canopée de la Ville de Boucherville*, Ville de Boucherville, 92 p.
- **Troy, Austin et al. (2012, 15 juin).** « The relationship between tree canopy and crime rates across an urban-rural gradient in the greater Baltimore region », *Landscape and Urban Planning*, 106(3):262-270. sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S0169204612000977
- **Trudel, B. (2015).** « 12 éléments qui influencent la valeur d'une maison », *Contact: La zone d'échanges entre l'Université Laval, ses diplômés, ses donateurs et vous.* contact.ulaval.ca/article_dossier/12-elementes-qui-influencent-la-valeur-dune-maison/#return-note-11517-1
- **Vivre en ville (s.d).** *Infrastructures vertes*, Collectivités viables.org. collectivitesviables.org/articles/infrastructure-verte.aspx
- **Vroom, F. (2019).** *Les arbres: de fidèles alliés dans la lutte contre le changement climatique*, [Billet de blogue]. arbrescanada.ca/blogue/les-arbres-de-fideles-allies-dans-la-lutte-contre-le-changement-climatique/
- **Wingfield, N. (2016).** « Forget Beanbag Chairs. Amazon Is Giving Its Workers Treehouses », *The New York Times*. nytimes.com/2016/07/11/technology/forget-beanbag-chairs-amazon-is-giving-its-workers-treehouses.html?_r=0
- **Wolf, K. L. (2008).** « City Trees, Nature and Physical Activity: A Research Review », *Arborist News*, 17(1):22-24.
- **Wood, S. L. R., Dupras, J., Delagrangé, S., Voyer, A., Gélinas, N., Da Silva, L. (2018).** *La valeur économique des services écosystémiques rendus par les arbres municipaux de la Ville de Québec*, Rapport final Ouranos, Université Laval. ouranos.ca/publication-scientifique/RapportVilleQuebec2019.pdf

boucherville.ca



arbres

Adopté le 17 mai 2021



Boucherville